

depuis cette époque, n'ont fait que rendre plus nécessaires ces législations spéciales, destinées à protéger la conscience, la famille et l'enfant. La leçon du passé est ici frappante : elle met bien en relief les procédés vexatoires des législateurs manitobains.

On se préoccupait alors par dessus tout de former des chrétiens. De cette sollicitude est sorti le grand siècle, le siècle des grands princes et des grands guerriers, des grands orateurs et des grands poètes ; le siècle qui vit Louis XIV environné de gloire, et la France rayonnante de splendeur dont les épopées napoléoniennes n'ont pu ternir l'éclat.

Un mot de Rollin résume les vues de cette époque. " Le but de tous nos travaux, la fin de toutes nos instructions doit être la " religion." Ce qui n'empêchait pas la culture des sciences et des arts profanes, qui furent alors portés à un degré d'excellence que les modernes n'ont point surpassé.

*(A suivre).*

*J. A. Bernier*

